

Information destinée aux patients

Lisez attentivement cette notice d'emballage car elle contient des informations importantes.

Ce médicament vous a été prescrit par votre médecin ou vous a été remis sans ordonnance par le pharmacien ou le droguiste. Pour en tirer le meilleur bénéfice, veuillez l'utiliser conformément à la notice d'emballage ou, le cas échéant, aux indications du médecin, du pharmacien ou du droguiste.

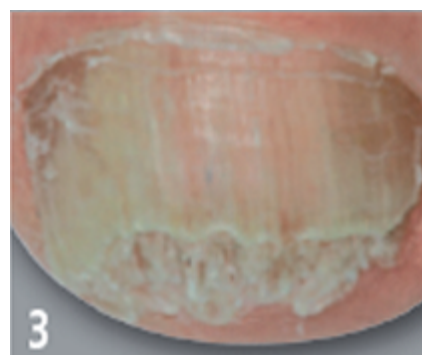
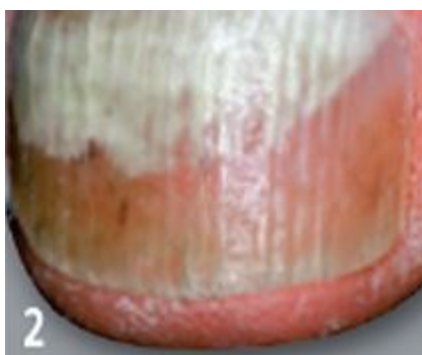
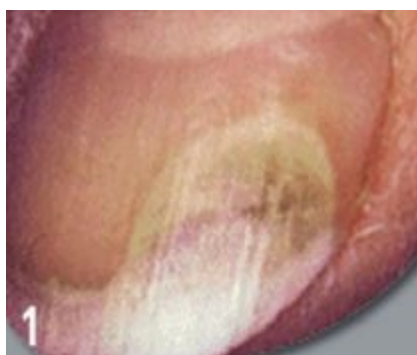
Veuillez conserver cette notice afin de vous y référer ultérieurement.

Curanel® Vernis à ongles

Qu'est-ce que Curanel et quand doit-il être utilisé ?

Le vernis à ongles Curanel est un médicament à usage externe contre les infections fongiques (mycoses) de l'ongle. Le vernis à ongles Curanel est disponible sans ordonnance. Il est indiqué pour le traitement des onychomycoses situées sur le bord antérieur et latéral de l'ongle (voir ci-dessous la figure 1) et ne touchant pas plus de deux ongles. Si l'infection ressemble à celle des figures 2 ou 3 (sur lesquelles elle s'étend au-delà du bord antérieur et latéral de l'ongle), vous devez consulter un médecin.

La mycose de l'ongle est généralement accompagnée d'une coloration blanche, jaune ou brune et d'un épaissement de l'ongle, avec des aspects très variables.



Le principe actif contenu dans le vernis à ongles Curanel, à savoir l'amorolfine, empêche la croissance des champignons et les tue. Le vernis à ongles Curanel agit contre les espèces de champignons les plus diverses telles que les levures, les dermatophytes (champignons qui vivent sur la peau) et les moisissures. En revanche, l'amorolfine n'agit pas contre les bactéries.

De quoi faut-il tenir compte en dehors du traitement ?

Les infections dues à des champignons sont souvent très tenaces. Le succès d'un traitement par le vernis à ongles Curanel requiert l'utilisation ininterrompue du produit, laquelle peut durer plusieurs mois en fonction de la nature du champignon en cause, de la localisation de l'infection et de la sévérité de cette dernière.

Quand Curanel ne doit-il pas être utilisé ?

Vous ne devez pas utiliser le vernis à ongles Curanel en cas d'hypersensibilité au principe actif (l'amorolfine) ou à l'un des excipients. Si vous avez réagi avec une sensibilité excessive à un premier



traitement par l'amorolfine, l'application de Curanel ne doit pas être renouvelée.

Si vous êtes enceinte, si pensez l'être ou si envisagez une grossesse ou si vous allaitez, n'utilisez pas le vernis à ongles Curanel.

Le vernis à ongles Curanel ne doit être utilisé chez les enfants de moins de 12 ans que dans des cas exceptionnels et sur prescription médicale.

Quelles sont les précautions à observer lors de l'utilisation de Curanel ?

En cas d'inflammation et/ou de lésion de la peau environnante, il convient impérativement de consulter un médecin ou un professionnel de l'ongle expérimenté (par ex. podologue).

Le vernis à ongles Curanel ne doit pas être appliqué sur la peau qui entoure l'ongle.

Demandez conseil à votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste si vous souffrez de diabète ou d'une maladie immunitaire, si vous présentez des troubles circulatoires des mains et des pieds, ou si votre ongle est fortement ou gravement endommagé.

Des réactions allergiques locales ou généralisées peuvent survenir lors de l'utilisation du vernis à ongles.

Si cela vous arrive, vous devez cesser immédiatement d'utiliser le vernis à ongles Curanel et consulter votre médecin ou votre pharmacien. Enlevez soigneusement le vernis à ongles avec du dissolvant.

N'utilisez plus Curanel.

Vous devez chercher rapidement une aide médicale si vous éprouvez l'un de ces symptômes :

- Difficultés respiratoires
- Gonflement du visage, des lèvres, de la langue ou du cou
- Éruptions cutanées importantes

Une fois appliqué sur les ongles, le vernis peut se détacher ou s'enlever au contact de solvants organiques (diluant « nitro », substitut de térébenthine, etc.). Il est donc recommandé de porter des gants imperméables pour ce type de travaux afin de protéger la couche de vernis Curanel.

Veuillez informer votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste si

- vous souffrez d'une autre maladie,
- vous êtes allergique,
- vous prenez ou utilisez déjà d'autres médicaments en usage interne ou externe (même en automédication) !

Ce produit contient de l'éthanol (alcool). Une fréquence d'application trop élevée ou une mauvaise application peut provoquer une irritation de l'ongle et un dessèchement de la peau.

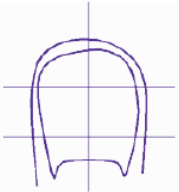
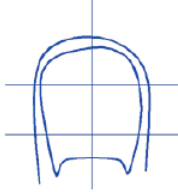
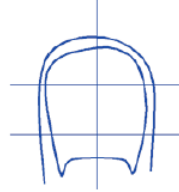
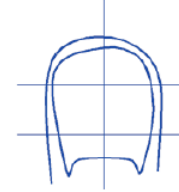
Curanel peut-il être utilisé pendant la grossesse ou l'allaitement ?

Curanel ne doit pas être appliqué pendant la grossesse et l'allaitement.

Comment utiliser Curanel ?

Reportez la surface de l'ongle infecté dans le schéma ci-dessous : ainsi, vous vous souviendrez de l'aspect original de votre ongle, ce qui vous aidera au cours du traitement à en évaluer l'efficacité. La surface infectée doit être enregistrée tous les 3 mois jusqu'à ce que l'ongle traité ait entièrement repoussé. Si deux ongles sont touchés, sélectionnez l'ongle le plus touché. Emportez cette notice avec vous si vous avez des questions à poser à votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste.



			
Avant le traitement	3 mois	6 mois	12 mois

Sauf indication contraire de votre médecin, les ongles touchés des mains ou des pieds sont traités par le vernis à ongles Curanel une fois par semaine.

Une bonne prise en charge de l'ongle revêt une importance cruciale pour le succès thérapeutique. Dans certains cas, l'accompagnement d'un professionnel de l'ongle expérimenté (par ex. podologue) est recommandé.

Le vernis à ongles doit être appliqué comme suit :

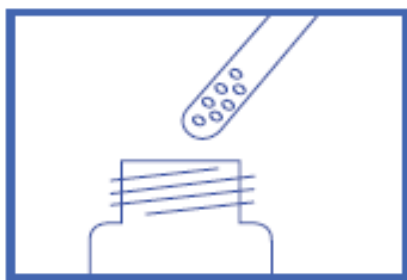


1. Limer aussi soigneusement que possible les parties malades de l'ongle (principalement sa surface) avec l'une des limes à ongles fournies dans l'emballage. En cas de besoin, répéter l'opération en cours de traitement.

Attention : ne pas employer pour les soins des ongles sains une lime déjà utilisée pour le traitement des ongles malades, car cela pourrait propager l'infection.

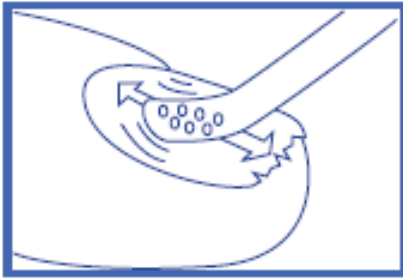


2. Avant chaque utilisation, il faut absolument nettoyer les ongles malades et éliminer éventuellement les restes de vernis. Pour cela, employer les compresses imbibées fournies dans l'emballage.



3. Plonger dans le flacon de vernis l'une des spatules réutilisables contenues dans l'emballage ou la spatule intégrée dans le couvercle. Ne pas essuyer la spatule sur le col du flacon.





4. Appliquer le vernis à ongles sur toute la surface de l'ongle malade et laisser sécher. Plonger de nouveau la spatule dans le vernis pour chaque ongle à traiter.



5. Pour la réutiliser, nettoyer la spatule après usage avec la compresse imbibée déjà utilisée pour nettoyer l'ongle et laisser sécher pendant 1 à 2 minutes. Veillez à ce que des ongles fraîchement traités n'entrent pas en contact avec la compresse. Le vernis à ongles ne doit pas être appliqué sur les cuticules.



6. Bien refermer le flacon immédiatement après usage.

Au cours du traitement, il convient de renoncer au port de faux ongles.

Remarques importantes :

- En cas de projection de vernis à ongles dans les yeux ou les oreilles, rincer tout de suite à l'eau, puis contacter immédiatement un médecin, un pharmacien, un droguiste ou l'hôpital le plus proche.
- Éviter tout contact du vernis à ongles avec la muqueuse (par ex. la bouche et le nez). Ne pas inhaler !

En cas d'ingestion accidentelle du vernis à ongles, contacter immédiatement un médecin, un pharmacien, un droguiste ou l'hôpital le plus proche.

Durée du traitement

Le traitement doit être poursuivi de façon ininterrompue jusqu'à ce que les parties atteintes soient entièrement guéries et que l'ongle ait repoussé. En général, il faut compter environ six mois pour les ongles des mains et neuf à douze mois pour les ongles des pieds.

Veillez vous conformer au dosage figurant sur la notice d'emballage ou prescrit par votre médecin. Si vous pensez que ce médicament a une action trop forte ou trop faible, veuillez vous adresser à votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste.

Quels effets secondaires Curanel peut-il provoquer ?

L'utilisation du vernis à ongles Curanel peut provoquer les effets secondaires suivants :



Occasionnellement, une légère sensation passagère de brûlure dans la zone de l'ongle a été observée après utilisation du vernis.

Dans de rares cas, des altérations de l'ongle telles que des colorations, une consistance friable ou des cassures ont été rapportées. De telles altérations peuvent aussi être dues à l'infection mycosique de l'ongle.

Très rarement, des sensations de brûlure cutanée dans la région de l'ongle ont été observées.

Des réactions allergiques graves ont été observées, mais leur fréquence est inconnue. Elles peuvent être associées à un gonflement du visage, des lèvres, de la langue ou du cou, à des difficultés respiratoires et/ou à des éruptions cutanées importantes, ainsi qu'à une dermite de contact, des érythèmes, des démangeaisons et de l'urticaire.

Vous devez chercher rapidement une aide médicale si vous éprouvez l'un de ces symptômes :

- Difficultés respiratoires
- Gonflement du visage, des lèvres, de la langue ou du cou
- Éruptions cutanées importantes

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice.

À quoi faut-il encore faire attention ?

Le médicament ne doit pas être utilisé au-delà de la date figurant après la mention « EXP » sur l'emballage.

Remarques concernant le stockage

Ne pas conserver au-dessus de 30 °C. Bien fermer le flacon immédiatement après usage. Tenir hors de la portée des enfants.

Remarques complémentaires

Pour de plus amples renseignements, consultez votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste qui disposent d'une information détaillée destinée aux professionnels.

Que contient Curanel ?

Principes actifs

1 ml de vernis contenant un principe actif contient 50 mg d'amorolfine (sous forme de chlorhydrate).

Excipients

Éthanol anhydre, copolymère d'ammonium (type A), triacétine (acétate de glycérine), acétate de butyle, acétate d'éthyle.

Compresse (papier)

Isopropanol 70 % (V/V).

Numéro d'autorisation

62065 (Swissmedic).

Où obtenez-vous Curanel ? Quels sont les emballages à disposition sur le marché ?

En pharmacie et droguerie, sans ordonnance médicale.

Emballage de 1 flacon de 1,25 ml, emballage de 1 flacon de 2,5 ml.



Chaque emballage contient en outre 30 compresses de gaze imbibées d'alcool isopropylique pour le nettoyage, couvercle avec une spatule intégrée ou 10 spatules séparées et 30 limes à ongles.

Titulaire de l'autorisation

Galderma SA, CH-6300 Zoug

Cette notice d'emballage a été vérifiée pour la dernière fois en Août 2019 par l'autorité de contrôle des médicaments (Swissmedic).

